



ASSOCIATION D'ACCUEIL
DE L'ENFANCE D'ÉPALINGES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL

Lundi 8 novembre 2021

Pour des raisons de restrictions sanitaires, la présente assemblée est tenue hors la présence de ses membres. Les membres ont été invités à exercer leur droit de vote exclusivement par correspondance.

Ordre du jour détaillé

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 août 2020
3. Approbation des comptes de l'exercice 2020
4. Election du Comité : Président - Trésorier – Secrétaire
5. Election d'un organe de révision
6. Fixation du montant de la cotisation annuelle

Personnes présentes

Membres du Comité présents :

Monsieur Cédric Delamadeleine, Président
Monsieur Nicolas Geiser, Trésorier

Membres du Comité excusés pour raison du COVID-19 :

Madame Aurélie Tornare, Secrétaire
Madame Linn Thoreau-Margot, représentante du Conseil Communal
Monsieur Pierre Jolliet, représentant de la Municipalité

1) Ouverture de l'Assemblée, liste de présence

Le Président, C. Delamadeleine, ouvre l'Assemblée Générale à 18.00 heures dans les locaux de l'association.

Conformément à l'article 27 de l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance 3 COVID-19 ; RS 818.101.24), il rappelle que l'assemblée se tient cette année hors la présence des membres et en présence d'un comité restreint.

Les membres ont été invités à exercer leurs droits exclusivement par écrit. A cet effet, ils ont reçu un bulletin de vote par correspondance. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 2020, le rapport du Président, le rapport du Trésorier et les comptes de l'exercice 2020 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition des membres sur le site internet de l'association.

Les 493 membres disposaient d'un délai au 5 novembre 2021 pour retourner par courrier leur bulletin de vote. Dans ce délai, le Président constate que 27 membres ont retourné des bulletins valables.

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 2021

Le Procès-verbal a été mis à disposition le site internet de l'association, il est approuvé par 22 votes pour, 0 vote contre, 5 abstentions.

3) Approbation des comptes 2020

Les comptes de l'exercice 2020 comprenant le rapport de l'organe de révision ont été mis à disposition sur le site internet de l'association, Ils sont approuvés par 22 votes pour, 0 vote contre, 5 abstentions.

4) Election du Comité : Président, Trésorier, Secrétaire

Les trois membres du comité qui doivent être élus par l'assemblée sont le Président, le Trésorier et la Secrétaire. Madame L. Thoreau-Margot et Monsieur P. Jolliet sont élus directement par les autorités politiques, à savoir, le Conseil communal, respectivement la Municipalité.

L'assemblée approuve la réélection pour une année supplémentaire de :

- a) C. Delamadeleine, Président, par 24 votes pour, 1 vote contre, 2 abstentions
- b) N. Geiser, Trésorier, par 25 votes pour, 1 vote contre, 1 abstention
- c) A. Tornare, Secrétaire, par 23 votes pour, 1 vote contre, 3 abstentions.

5) Election d'un organe de révision

La société DECIMUS, bureau fiduciaire Sàrl a changé de nom durant l'année 2020. Elle s'appelle désormais Milleis Audit Sàrl. Ce bureau est reconduit dans sa fonction d'organe de révision pour les comptes de l'exercice 2021, par 22 votes pour, 1 vote contre, 4 abstentions.

6) Fixation du montant de la cotisation annuelle

Le Comité propose de maintenir sans changement la cotisation annuelle à CHF 120.-. Elle est facturée en deux demi-cotisations de CHF 60.-, au début de l'année civil et à la rentrée scolaire.

Le montant de la cotisation est accepté par 23 votes pour, 1 vote contre, 3 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée à 18.15 heures.

Cédric Delamadeleine



Le Président

Nicolas Geiser



Le Trésorier

Epalinges, le 8 novembre 2021

Annexes : - Rapport du Président
- Rapport du Trésorier



RAPPORT DU PRESIDENT POUR L'EXERCICE 2020

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Au nom du comité, j'ai le plaisir de vous donner connaissance du rapport de gestion établi pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

1. Composition du comité

A l'issue de l'assemblée générale du 26 août 2020, le comité avait la configuration suivante, à savoir :

P. Jolliet	Membre (représentant de la municipalité)
C. Despont	Membre (représentante du conseil communal)
A. Tornare	Secrétaire
N. Geiser	Trésorier
C. Delamadeleine	Président

2. Activités du comité

Durant l'année 2020, le comité s'est réuni à 8 reprises pour conduire notre association en visant les objectifs principaux suivants, soit :

1. Gestion sanitaire et administrative de la situation Covid

Au gré de l'évolution de la situation et des différentes normes, l'association a dû faire preuve d'une grande agilité pour mener à bien ses missions. Grâce au personnel et à la solidarité de chacun, les structures, respectivement l'association, ont toujours été en mesure de faire face à leurs obligations tant en terme financier que dans leurs capacités de placement. Suite aux différentes aides obtenues, le personnel n'a subi aucune réduction de salaire. Je tiens à remercier particulièrement la directrice pédagogique et le directeur administratif pour leur engagement sans faille durant cette période trouble ainsi que les directrices, la responsable des accueillantes en milieu familial de jour et l'ensemble du personnel pour l'agilité et l'abnégation dont ils ont su faire preuve durant ces événements.

2. Analyse de l'ouverture d'été dans les structures préscolaire

Dès la rentrée scolaire 2021, le comité a décidé que les structures seront ouvertes pendant les vacances scolaires ; il est prévu que chaque enfant bénéficie de cinq semaines de vacances par année scolaire dont une fixe entre Noël et Nouvel-An.

3. Evaluation de la situation tarifaire

À la suite d'une étude approfondie de notre fonctionnement, il est convenu en accord avec la Commune qu'à l'avenir, l'augmentation des charges récurrentes sera supportée à parts égales entre la Commune, et les parents.

En outre, nous avons pris note du départ de Mme Despont en lien avec son retrait du Conseil Communal au 31 décembre 2020 ; nous profitons de l'occasion pour la remercier du travail accompli et de son esprit collaboratif particulièrement apprécié.

Quant à 2021, les missions principales seront les suivantes, à savoir :

1. Gestion sanitaire et administrative du Covid
2. Concept et modalités de l'école à journée continue (7P-8P)

Pour finir, je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble du comité pour le travail effectué tout au long de l'année 2020 et l'intelligence collective qu'il a su déployer pour faire face à cette année particulière.

Fait à Epalinges, le 20 octobre 2021



Cédric Delamadeleine
Président

RAPPORT DU TRESORIER POUR L'EXERCICE 2020

Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 a été marquée par la pandémie qui a engendré une période de fermeture des structures et a nécessité, à la demande des autorités, la création d'un accueil d'urgence. Durant cette période qui a débuté le 16 mars 2020 et pour toute la fin de l'année, l'association a dû s'adapter aux normes évolutives et aux exigences mises en place par l'OFSP (Confédération) et l'OAJE (Canton de Vaud).

Malgré ces conditions difficiles, l'association clôture les comptes de l'exercice 2020 par un excédent de produits de CHF 3'525.35.

Le total du bilan au 31 décembre 2020 de l'association s'élève à CHF 1'832'751.09. Il est composé à l'actif des liquidités s'élevant à CHF 1'065'795.90, des débiteurs, actifs transitoires et titres de CHF 713'749.19 et des immobilisations de CHF 53'206.-. Au passif, les créanciers et passifs transitoires s'élèvent à CHF 1'406'041.62, la provision pour pertes sur débiteurs est de CHF 17'650.- et la provision pour l'agrandissement des structures de CHF 270'000.-.

Le capital de l'association au 31 décembre 2020 est de CHF 139'059.47.

Dans le compte de pertes et profits 2020, le total des produits est de CHF 8'828'667.48 contre CHF 8'802'517.04 en 2019.

La subvention communale 2020 se compose de CHF 1'827'000.- versée sous forme de liquidités servant à la gestion courante de l'association, de CHF 434'600.- pour le loyer des locaux appartenant à la commune ainsi que CHF 133'574.95 pour couvrir les frais de transport des enfants.

La subvention cantonale ordinaire est de CHF 1'662'377.00. Cette subvention est basée sur les salaires bruts et les charges sociales patronales du personnel pédagogique.

Des aides COVID de CHF 714'918.50 ont été versées pour l'accueil d'urgence mis en place et pour la période de fermeture des structures durant la première vague de la pandémie.

Un don de CHF 12'000.- a été versé par la Loterie Romande pour des aménagements à l'antenne de la Courte-Echelle.

Les charges nettes du personnel de l'exercice s'élèvent à CHF 6'924'878.10 en augmentation de CHF 234'948.80 par rapport à 2019. Le coût du personnel représente 78 % de nos charges courantes.

Concernant les autres charges, les postes importants sont :

- Le coût de l'alimentation, totalisant CHF 675'556.70 en diminution par rapport à 2019 suite à la période de fermeture.
- Les frais de nettoyage des locaux totalisent CHF 387'186.80. Ce montant comprend également les frais du personnel d'intendance du Jars'din.
- Les frais de bureau, téléphones et ports totalisent un montant de CHF 75'588.35.
- Les frais informatiques s'élèvent à CHF 28'203.75.
- Les loyers des locaux sont de CHF 472'933.90. Pour rappel, les locaux se trouvent en grande majorité dans des bâtiments communaux et l'équivalent des loyers des locaux communaux est compensé par une subvention.
- Les amortissements comptabilisés s'élèvent à CHF 42'096.00 principalement pour l'amortissement du logiciel de gestion.
- La provision pour pertes sur débiteurs a été réduite de CHF 6'850.-

Les charges totales de l'association s'élèvent à CHF 8'825'142.13.

Fait à Epalinges, le 31 août 2021



Nicolas Geiser
Trésorier

